

OUTILS DE DEMANDE DE SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES (SI)

À propos de la demande de subvention

La demande de subvention fournit au personnel de la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO) les renseignements nécessaires pour évaluer votre collaboration et votre stratégie proposée.

Le personnel de la FTO et le Comité d'évaluation des demandes de subvention évalueront la disposition de votre collaboration à accomplir ce travail, et évalueront l'impact potentiel de votre stratégie sur les jeunes du FPJ, ainsi que la compatibilité de celle-ci avec un effet prioritaire du FPJ.

Comment soumettre une demande

Apprenez-en davantage sur la [source Innovations des systèmes](#) et la façon de soumettre une demande de subvention.

QUESTIONS ET CONSEILS DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

ONGLET 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

COORDONNÉES

1. Pour ce projet, confirmez les coordonnées du contact principal :
Nom du contact pour le projet : _____
Titre/rôle du contact pour le projet : _____
Téléphone du contact pour le projet : _____
Courriel du contact pour le projet : _____
2. Êtes-vous le signataire autorisé de cet organisme?(Cochez une seule case).
 OUI
 NON

SI « NON » : Donnez les coordonnées de la personne qui est le signataire autorisé.

Nom du signataire autorisé : _____
Titre/rôle du signataire autorisé : _____
Téléphone du signataire autorisé : _____
Courriel du signataire autorisé : _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3. Quel est le nom du projet?

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

4. Notre projet :
(Cochez toutes les cases appropriées)

- Jettera les bases nécessaires pour renforcer un système de services ou de possibilités pour les jeunes du FPJ.
- Mettra en œuvre les stratégies pour renforcer un système de services ou de possibilités pour les jeunes du FPJ.

[Si « Travail préliminaire » SEULEMENT est sélectionné]: Sachez que les collaborations ont jusqu'à deux ans pour terminer le travail préliminaire. Tout Plan de projet ou budget qui dépasse le délai de deux ans ne sera pas évalué.

[Si « Travail préliminaire et mise en œuvre » sont TOUS DEUX sélectionnés]: Sachez que les collaborations ont jusqu'à deux ans pour terminer le travail préliminaire. Il devrait être clair dans votre Plan de projet et votre budget que le travail préliminaire sera terminé dans les deux premières années du projet.

[Si « mise en œuvre » SEULEMENT est sélectionné]: Si sélectionné, il sera présumé que la collaboration a achevé le travail préliminaire. Cela devra être pris en compte dans le tableau de travail préliminaire et aucune activité préliminaire ne figurera dans le Plan de projet ou budget.

L'expression "les jeunes du FPJ" renvoie aux jeunes que vous avez choisis de d'impacter grâce à votre projet.

Évaluez votre préparation et cochez au moins une des deux options. Y a-t-il du travail préliminaire à effectuer? Votre collaboration est-elle prête à entreprendre la mise en œuvre des stratégies de changements du système? Si vous n'êtes pas certain de ce que nous entendons par « travail préliminaire » et « mise en œuvre de stratégies » visant à **renforcer un système de services**, envoyez-nous un courriel à yof@otf.ca et apprenez-en davantage sur [ce que nous finançons](#). Si votre collaboration a déjà effectué le travail préliminaire, envisagez de concentrer ce projet sur la mise en œuvre seulement.

5. Confirmez que vous soumettez une demande en tant que collaboration.
(Cochez une seule case).

- OUI
- NON

Une collaboration est un groupe d'au moins deux organismes – chacun ayant des responsabilités et des rôles précis – qui soumet une demande de subvention en vue d'atteindre un objectif commun, où il existe des avantages mutuels, une prise de décisions partagée, ainsi qu'une responsabilité envers chacun des membres de la collaboration. L'organisme principal d'une collaboration doit être un organisme admissible au FPJ.

SI « NON » : Les subventions d'innovations des systèmes investissent dans des activités de changements systémiques dirigées par des collaborations seulement. Votre projet n'est pas admissible.

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

SI « OUI » : J'atteste qu'une entente formelle avec nos partenaires de collaboration est en place. (Cochez une seule case)

- OUI
- NON

Bien que vous n'ayez pas à joindre l'Entente de collaboration à votre demande, nous pourrions vous demander de l'examiner durant le stade d'évaluation de la demande.

6. Les activités du projet se dérouleront-elles en Ontario?
(Cochez une seule case)

- OUI
- NON

Seules les activités qui se déroulent en Ontario sont admissibles à du financement du FPJ.

SI «NON » : Toutes les activités des subventions d'innovations des systèmes doivent se dérouler en Ontario.

7. Date de début prévue (Choisissez une date sur le calendrier) _____

8. Quelle est la durée de la subvention demandée?
(Cochez une seule case)

- Deux ans
- Trois ans
- Quatre ans
- Cinq ans
- Six ans

Il s'agit du nombre total d'années où vous recevrez du financement si votre demande est approuvée. Si vous avez choisi «Travail préliminaire » seulement, la durée maximale de la subvention est de deux ans.

ONGLET 2 : ORGANISME PRINCIPAL ET COLLABORATION

AU SUJET DE L'ORGANISME PRINCIPAL

9. En quoi votre organisme est-il le bon organisme pour diriger cette collaboration et ce projet? (Max. 350 mots)

Décrivez où votre organisme se situe dans le système que vous tentez d'améliorer. Présentez-nous votre expérience de travail stratégique et collaboratif avec des parties prenantes pour des changements aux systèmes. Décrivez la façon dont vous êtes connectés aux communautés que vous tentez de servir grâce à ce travail. Décrivez l'expérience de travail de votre organisme avec les jeunes du FPJ choisis et votre compréhension des enjeux auxquels ils font face.

10. En tant qu'organisme principal de votre collaboration, votre organisme est :
(Cochez toutes les cases appropriées)

- Dirigé par des Noirs
- Dirigé par des Autochtones

Consultez [ce lien](#) pour en apprendre davantage sur la façon dont le FPJ conçoit le leadership, le mandat et la structure des organismes dirigés par des Noirs ou des Autochtones.

AU SUJET DE LA COLLABORATION

11. Remplissez le **Tableau des partenaires [OUVRIR]**

Organisme, groupe ou leader communautaire	Nom du contact	Titre	Téléphone	Courriel	Cet organisme, ce groupe ou cette personne ont-ils consenti à être un membre de la collaboration dans le cadre de ce projet? - Oui - Non	Le chef de projet a-t-il déjà travaillé avec ce partenaire dans le cadre d'autres projets? - Oui - Non	Rôle et contribution dans ce projet

12. Pourquoi cet organisme est-il le bon organisme pour diriger ce projet? (Max. 350 mots)

Décrivez où les membres de la collaboration se situent dans le système que vous tentez d'améliorer. Décrivez leur expérience de travail collectif avec, et pour, les jeunes du FPJ choisis. Décrivez les relations, connaissances, expériences et compétences que vous apportez en tant que collaboration et la façon dont celles-ci enrichiront votre travail de changements aux systèmes.

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

13. Les membres de votre collaboration sont des :

(Cochez toutes les cases appropriées.)

- Organismes dirigés par des Noirs
- Organismes dirigés par des Autochtones

Consultez [ce lien](#) pour en apprendre davantage sur la façon dont le FPJ conçoit le leadership, le mandat et la structure des organismes dirigés par des Noirs ou des Autochtones.

[Si « dirigés par des Noirs » ou « dirigés par des Autochtones » sélectionné]:

Combien de membres de la collaboration sont des :

- Organismes dirigés par des Noirs Nbr ____
- Organismes dirigés par des Autochtones Nbr ____

En apprendre davantage sur les [Définitions de groupes, d'organismes et de collaborations noirs et autochtones](#) du FPJ.

14. Décrivez le rôle des jeunes dans la collaboration et ce projet? Si les jeunes du FPJ ne se sont pas engagés à ce jour, décrivez comment vous les engagerez et maintiendrez leur participation durant ce projet. (Max. 350 mots)

Pensez à la façon dont vous engagerez les jeunes du FPJ choisis en tant que partenaires dans ce processus de changement. À quels obstacles les jeunes pourraient-ils faire face lors de leur participation à votre travail de changements du système? De quelle manière votre collaboration réduira-t-elle ces obstacles? L'engagement significatif des jeunes est requis pour une subvention d'Innovations des systèmes.

15. Énumérez les parties prenantes n'étant pas encore engagées qui pourraient renforcer le potentiel de ce projet d'améliorer/élaborer le système et de produire les résultats prévus. Comment engagerez-vous les parties prenantes qui ne sont pas encore engagées?

S'il manque des membres à votre collaboration, que vous estimez essentiels pour le travail, décrivez comment cette collaboration obtiendra leur engagement.

16. Donnez un exemple ou deux de la façon dont les partenaires existants ont déjà travaillé ensemble. Quel travail avez-vous accompli ensemble? Qu'est-ce que la collaboration tentait de produire? Comment cette expérience précédente a-t-elle préparé la collaboration pour ce projet?

ONGLET 3 : STRATÉGIE DE CHANGEMENT DU SYSTÈME

DÉCRIRE LE SYSTÈME

17. Globalement, mentionnez le système que votre collaboration vise à améliorer.

(Cochez une seule case)

- Éducation
- Justice
- Aide à l'enfance
- Langue et culture
- Santé
- Emploi
- Infrastructure sociale pour les jeunes (mécanismes qui favorisent l'engagement et le leadership des jeunes)
- Sécurité sociale (aide sociale, logement, aide financière, etc.)
- Immigration et établissement
- Services sociaux
- Autre _____

18. Sur quelle partie du système votre collaboration se concentre-t-elle? Décrivez les enjeux et/ou défis principaux auxquels les jeunes du FPJ choisis font face alors qu'ils accèdent à ce système ou interagissent avec celui-ci. Pourquoi le système (dans sa forme actuelle) est-il incapable de répondre complètement aux besoins des jeunes? (Max. 500 mots)

Les enjeux et les défis peuvent être liés aux cadres d'élaboration des politiques, aux idéologies, à la conception des services, à l'intégration de la prestation des services, etc. Y a-t-il des idées ou hypothèses profondément ancrées qui façonnent la façon dont les services sont organisés? Expliquez-nous pourquoi vous estimez que le système doit être renforcé. Quelles sont les failles actuelles du système? Quels sont les risques de ne pas aborder les enjeux/défis cernés? Dans la mesure du possible, reportez-vous à des commentaires de jeunes, des recherches et des données qui expliquent les enjeux que vous avez décrits.

19. En réfléchissant à l'avenir, quel état du système votre collaboration s'efforce-t-elle d'atteindre? Comment envisagez-vous que le système fonctionnera du fait de vos efforts? (Max. 350 mots)

Compte tenu des enjeux et des impacts sur les jeunes, décrivez la vision que votre collaboration a de la façon dont le système pourrait fonctionner pour mieux servir les jeunes du FPJ.

20. Complétez la phrase suivante relative à votre projet. (Max. 50 mots)

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

Notre collaboration (renforcera) un (nom du système que vous renforcez) pour les (jeunes du FPJ choisis) de (région géographique). Nous (décrivez le changement que vous voulez produire dans le système).

DÉCRIRE VOTRE STRATÉGIE

21. Compte tenu de ce que vous connaissez du système et de la façon dont les jeunes bénéficiaires du FPJ sélectionnés font affaire avec le système actuellement, que fera la collaboration pour renforcer le système? Résumez votre stratégie générale pour réaliser les changements du système.

Assurez-vous que la stratégie et l'approche permettent de régler les enjeux que vous avez cernés. Nous reconnaissons que les collaborations entreprendront ce processus à divers stades de préparation. Quelles démarches envisagez-vous d'entreprendre pour vous préparer aux changements du système et les mettre en œuvre? Dans la mesure du possible, reportez-vous à des documents de travail préliminaire qui peuvent inclure des théories du changement et des plans d'action.

22. Tableau de travail préliminaire [OUVRIR]

Déterminez les livrables du projet en remplissant le Tableau de travail préliminaire. Si votre demande est approuvée, ces livrables seront inclus comme livrables requis dans votre Contrat de subvention. Les mises à jour et résultats relatifs à ce travail devront paraître dans vos rapports annuels.

Nous nous attendons à ce que les collaborations soient à divers stades de préparation pour mettre en œuvre les stratégies de changements du système. Assurez-vous que le travail préliminaire a été effectué. Cela inclut le fait d'avoir une collaboration qui reflète les communautés servies, engage les jeunes de façons significatives et est outillée pour diriger les changements du système de façons culturellement adaptées et axées sur les jeunes.

Voici les principaux livrables que vous aborderez dans le tableau de travail préliminaire

- Modèle de gouvernance du collaborative
- Modèle de gouvernance des jeunes
- Résumé de la recherche et des preuves
- Résumé des expériences et besoins des jeunes
- Théorie du changement
- Plan d'action

23. Décrivez les étapes concrètes que votre collaboration suivra pour effectuer le travail préliminaire de changements du système OU si le travail préliminaire a déjà été effectué, décrivez les étapes suivies par votre collaboration durant cette phase de travail (Max. 350 mots)

[SI VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉ « MISE EN ŒUVRE » SEULEMENT] : Décrivez les étapes concrètes que votre collaboration suivra pour mettre en œuvre votre stratégie de changements

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

du système. (Max. 350 mots)

24. Décrivez les facteurs ou les conditions qui pourraient entraver vos efforts en vue de produire ces changements du système. Comment votre collaboration travaillera-t-elle pour faire progresser le changement, compte tenu des facteurs et conditions décrites. (Max. 350 mots)

Nous comprenons que les changements systémiques représentent une tâche difficile. Nous reconnaissons les défis que comportent le changement de mentalité et de pratique, ainsi que l'allocation de ressources à une échelle collective. Utilisez cet espace pour décrire ces défis. Présentez-nous votre perspective quant aux limites de ce qui peut être changé, compte tenu du contexte dans lequel vous travaillez. Il s'agit aussi d'une occasion de réfléchir sur la disposition de la collaboration à diriger le travail préliminaire pour les changements systémiques.

25. Téléchargez des documents liés au travail préliminaire ou les liens vers les recherches et documents pertinents concernant le système, ses enjeux et les étapes à venir.

Vous pouvez téléverser jusqu'à trois liens vers des documents, des photos ou des diagrammes qui permettront de mieux expliquer votre projet. Incluez une brève description de chaque photo.

LIEU DU PROJET

26. Les activités de projets du FPJ se déroulent dans les collectivités de l'Ontario. Indiquez les régions de subventions où les activités de votre projet se dérouleront. Cochez au moins une case.

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Algoma | <input type="checkbox"/> Comté de Lanark | <input type="checkbox"/> Kawartha Lakes | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Peel |
| <input type="checkbox"/> Chatham-Kent | <input type="checkbox"/> Comté de Lennox & Addington | <input type="checkbox"/> Kenora | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Waterloo |
| <input type="checkbox"/> Cochrane | <input type="checkbox"/> Comté de Middlesex | <input type="checkbox"/> Manitoulin | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de York |
| <input type="checkbox"/> Comté de Brant | <input type="checkbox"/> Comté de Northumberland | <input type="checkbox"/> Muskoka | <input type="checkbox"/> Sudbury |
| <input type="checkbox"/> Comté de Bruce | <input type="checkbox"/> Comté de Oxford | <input type="checkbox"/> Nipissing | <input type="checkbox"/> Thunder Bay |
| <input type="checkbox"/> Comté de Dufferin | <input type="checkbox"/> Comté de Perth | <input type="checkbox"/> Ottawa | <input type="checkbox"/> Timiskaming |
| <input type="checkbox"/> Comté d'Elgin | <input type="checkbox"/> Comté de Renfrew | <input type="checkbox"/> Parry Sound | <input type="checkbox"/> Toronto |
| <input type="checkbox"/> Comté de Frontenac | <input type="checkbox"/> Comté de Simcoe | <input type="checkbox"/> Peterborough | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Leeds & Grenville |
| <input type="checkbox"/> Comté de Grey | <input type="checkbox"/> Comté de Wellington | <input type="checkbox"/> Comté du Prince Edward | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Prescott & Russell |
| <input type="checkbox"/> Comté de Haliburton | <input type="checkbox"/> Comté d'Essex | <input type="checkbox"/> Rainy River | <input type="checkbox"/> Comtés unis de Stormont, Dundas, and Glengarry |
| <input type="checkbox"/> Comté de Hastings | <input type="checkbox"/> Grand Sudbury | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Durham | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Huron | <input type="checkbox"/> Haldimand-Norfolk | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Halton | |
| <input type="checkbox"/> Comté de Lambton | <input type="checkbox"/> Hamilton | <input type="checkbox"/> Municipalité régionale de Niagara | |

27. Choisissez la taille de la collectivité principalement ciblée par votre subvention (Cochez une seule case.)

- Collectivités rurales ou de petite taille (20 000 ou moins)
- Collectivités de taille moyenne (20 001-100 000)
- Centres urbains et banlieues métropolitaines (plus de 100 001)

ONGLET 4 : IMPACT DU PROJET

DÉCRIRE L'EFFET ET LES BÉNÉFICIAIRES

28. Choisissez l'**effet prioritaire du FPJ** qui est le plus compatible avec les avantages prévus pour les jeunes du FPJ grâce aux améliorations du système (Cochez une seule case).

- Habilitier les filles et les jeunes femmes à diriger, notamment grâce à des initiatives d'autonomisation économique des femmes
- Aider les jeunes Autochtones, Noirs et nouveaux arrivants à intégrer le marché du travail et à entreprendre des parcours professionnels durables
- Offrir des possibilités de mentorat aux jeunes pris en charge ou quittant la prise en charge et/ou aux jeunes ayant affaire au système de justice
- S'attaquer au racisme et à ses impacts sur les jeunes dans les collectivités urbaines, rurales et/ou nordiques
- Aider les jeunes qui ne sont pas connectés aux programmes d'éducation, aux programmes d'emploi et aux programmes de formation (c.-à-d. NEET) à sortir de la pauvreté et de l'aide sociale
- Créer des espaces sécuritaires pour les jeunes Autochtones et/ou Noirs leur permettant d'établir des liens communautaires et culturels solides

« Les jeunes du FPJ » signifient les jeunes que vous avez choisis de servir grâce à votre projet.

Posez-vous la question : « Si nous réussissons à renforcer le système, quel effet décrit le mieux l'avantage dont nos jeunes bénéficiaires du FPJ choisis bénéficieront? » Si vous n'êtes pas certain, examinez le [Cadre d'octroi de subvention du FPJ](#).

Exemple : Vous avez choisi l'effet qui vise à offrir des possibilités de mentorat aux jeunes quittant la prise en charge. Votre travail de changements aux systèmes se concentrera sur la conception et la mise en œuvre d'un modèle de mentorat qui est culturellement enraciné et adapté aux intérêts ainsi qu'aux besoins des jeunes Noirs quittant la prise en charge. Ce modèle sera intégré dans au moins 10 organismes de la RGT. L'objectif de la collaboration est aussi d'établir un réseau de mentors noirs à l'échelle de la RGT à l'intention des jeunes Noirs.

Exemple : Vous avez choisi le résultat qui vise à créer des espaces sécuritaires pour l'établissement de liens communautaires et culturels. Votre travail de changements aux systèmes consistera à établir un réseau de soutien communautaire holistique et culturellement pertinent pour les jeunes Autochtones de Premières nations éloignées fréquentant l'école secondaire à Thunder Bay.

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

29. Identifiez les populations qui sont les bénéficiaires principaux de votre travail de changements du système à l'aide de la liste ci-dessous.

(Cochez au moins une case)

- Jeunes autochtones (Premières nations, Métis, Inuits)
- Jeunes noirs
- Jeunes racialisés
- Jeunes nouveaux arrivants
- Jeunes francophones
- Jeunes personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou allosexuelles (2SLGBTQ+)
- Jeunes ayant un handicap ou des besoins spéciaux âgés de 12 à 29 ans
- Jeunes vivant dans des collectivités rurales, éloignées ou nordiques
- Jeunes ayant des démêlés avec la justice ou étant à risque d'en avoir
- Jeunes pris en charge ou quittant la prise en charge
- Jeunes vivant en situation de faible revenu ou issus de familles à faible revenu
- Jeunes étant sans-abri ou à risque de l'être
- Jeunes ayant abandonné leurs études ou étant à risque de le faire

[Si "Autochtones" sélectionné:]

(Cochez au moins une case)

- Premières nations
- Métis
- Inuits

30. Quelle est la tranche d'âge de jeunes qui bénéficieront des améliorations du système?

(Cochez au moins une case).

- 12 à 14 ans
- 15 à 19 ans
- 20 à 25 ans
- 12 à 29 ans pour les jeunes ayant des besoins spéciaux

DÉCRIRE L'IMPACT

Tous les bénéficiaires de subvention du FPJ doivent utiliser les outils d'évaluation normalisés afin que nous puissions illustrer de façon beaucoup plus vaste les changements produits partout en Ontario. Nous invitons les collaborations à explorer l'évaluation et l'apprentissage dont le projet bénéficierait, ainsi qu'à inclure ces aspects dans le budget.

31. Comment l'effet prioritaire du FPJ progressera-t-il grâce au travail de changements du système que vous mènerez? (Max. 350 mots)

Comment votre travail de changements du système mènera vers l'effet prioritaire du FPJ pour vos jeunes bénéficiaires choisis?

32. Décrivez votre impact. (Max. 250 mots par changement)

Utilisez les quatre questions suivantes pour décrire les changements concrets et atteignables que votre collaboration produira grâce à ce projet. Nous reconnaissons que les collaborations seront à divers stades de préparation, et vous demandons de désigner les changements qui reflètent votre point de départ de ce travail.

Si du travail préliminaire doit être effectué, décrivez les changements que vous prévoyez constater à la suite du travail préliminaire plus immédiat et du travail de mise en œuvre futur. Si le travail préliminaire est terminé, décrivez les changements prévus lors de la phase de mise en œuvre du travail. Tenez compte des changements prévus à l'échelle des organismes partenaires, de la collaboration en soi, des jeunes, ainsi que de l'ensemble du système.

- Décrivez les changements principaux chez les organismes liés au système, incluant les membres de la collaboration. (Max. 350 mots)
- Décrivez les changements principaux au sein de la collaboration elle-même. (Max. 350 mots)
- Décrivez les changements principaux dans le fonctionnement du système. (Max. 350 mots)
- Décrivez les changements principaux dans la façon dont les jeunes font l'expérience du système. (Max. 350 mots)

33. Dans le cadre de la source Innovations des systèmes, le FPJ exige que tous les bénéficiaires de subvention tiennent un événement de partage des connaissances. Si votre projet est approuvé pour du financement, la collaboration s'engage-t-elle à tenir un événement de partage des connaissances durant la subvention? (Cochez une seule case)

- OUI
 NON

ONGLET 5 : PROCESSUS

PLAN DE PROJET

34. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour remplir le Plan de projet.

Votre Plan de projet doit démontrer les mesures que vous prendrez pour produire tous les livrables du projet choisis dans le Tableau de travail préliminaire. Dans les cas où les années intermédiaires de votre projet dépendent des résultats ou des constatations découlant des stades précédents du projet, décrivez les processus que vous entreprendrez au lieu de présenter une liste détaillée des activités. Par exemple, si une activité des premiers stades du projet est la réalisation d'une évaluation des besoins, alors que vous ne saurez pas ce que sont les besoins actuels, utilisez le Plan de projet pour décrire le processus que vous utiliserez pour répondre aux besoins cernés dans l'évaluation des besoins. Si, par contre, la majorité du travail préliminaire a été effectué en vue des changements du système, utilisez le Plan de projet pour décrire de façon plus détaillée les activités et les démarches que vous entreprendrez pour renforcer le système.

Utilisez aussi le Plan pour :

- Décrire le rôle des partenaires, incluant les jeunes, dans la réalisation des activités principales.
- Démontrer la séquence logique et le déroulement des activités.

BUDGET

35. Ouvrir les **Directives de la Feuille de travail de budget**.

36. Ouvrir la **Feuille de travail de budget**.

Utilisez cette feuille de travail pour énumérer toutes les dépenses liées à ce projet. Il s'agit du montant que vous demandez à la FTO. N'INCLUEZ PAS les sommes demandées à d'autres bailleurs de fonds dans ce montant. La Feuille de travail de budget doit être compatible avec les activités/ressources énumérées dans le Plan de projet.

Veuillez éviter les guillemets (« ... ») dans les champs du budget (y compris les Notes) car le système ne sauvegardera pas votre travail s'il détecte les guillemets.

Quel financement demandez-vous à la FTO? ____ \$

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

ATTESTATIONS

37. Je confirme que :

- J'ai lu les Directives de la Feuille de travail de budget.
- J'ai rempli la Feuille de travail de budget
- Je comprends que deux (2) devis écrits sont requis pour des biens et/ou des services évalués individuellement à plus de 10 000 \$. La FTO pourrait demander ces devis à tout moment au cours de l'évaluation ou si votre demande de subvention est approuvée.
- Je comprends que les activités de projet qui se déroulent à l'extérieur de l'Ontario ne sont pas admissibles. Je confirme que nous n'avons demandé aucun fonds pour appuyer des activités qui se dérouleront à l'extérieur de l'Ontario.
- Je comprends l'importance d'éviter tout conflit d'intérêts (ou toute apparence de conflit d'intérêts) lors de l'obtention de devis pour des biens et/ou services.

Lorsque vous demandez des fonds à la FTO pour des biens et/ou des services évalués individuellement à plus de 10 000 \$, la FTO demande à votre organisme de démontrer qu'il a recherché le meilleur rapport qualité/prix. Le montant demandé doit être raisonnable et corroboré par des soumissions concurrentielles. La FTO exige aux moins deux devis écrits à l'achat de biens ou de services évalués individuellement à plus de 10 000 \$.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Le personnel de la FTO et un membre du comité d'évaluation des demandes de subvention utiliseront cette fiche de pointage normalisée pour évaluer votre demande de subvention. Utilisez-la aussi pour vous orienter dans la rédaction de votre demande de subvention.

Aspect d'évaluation 1 : ADMISSIBILITÉ DE LA COLLABORATION	
La collaboration a choisi un organisme principal.	OUI NON
La collaboration détient une entente formelle avec les partenaires de la collaboration.	
L'organisme principal de la collaboration est établi en Ontario.	
Toutes les activités du projet se déroulent en Ontario.	
La collaboration reflète les communautés et populations qu'elle sert.	
La collaboration est centrée sur l'amélioration des systèmes pour les jeunes du FPJ sélectionnés par l'entremise de changements aux systèmes, et non de la livraison de programmes et de services.	
Aspect d'évaluation 2 : PERSONNES	
Les bonnes personnes sont en place pour effectuer le travail préliminaire en vue de changements aux systèmes et/ou réaliser des changements aux systèmes qui mènent à l'effet du FPJ pour les jeunes du FPJ.	
<input type="checkbox"/> La taille et la composition de la collaboration sont appropriées, compte tenu du stade de travail, du système choisi, des enjeux cernés, des jeunes du FPJ choisis et de l'approche des changements aux systèmes proposée. <input type="checkbox"/> Les jeunes du FPJ touchés par le système jouent un rôle précis et significatif dans le projet. <input type="checkbox"/> La collaboration a la capacité et la légitimité lui permettant de gérer efficacement le processus et produire les livrables du projet.	25 %
Aspect d'évaluation 3 : STRATÉGIE ET IMPACT	
La stratégie est appropriée pour effectuer le travail préliminaire en vue de changements aux systèmes et/ou réaliser des changements aux systèmes qui mènent à l'effet du FPJ pour les jeunes du FPJ.	
Établissement du contexte <input type="checkbox"/> La collaboration comprend le système et ses enjeux, ainsi que les impacts sur les jeunes du FPJ. <input type="checkbox"/> Les enjeux du système cernés, les jeunes du FPJ choisis et l'effet du FPJ sélectionné sont clairement alignés. <input type="checkbox"/> La collaboration comprend le contexte, les possibilités et les obstacles relatifs à la réalisation de changements aux systèmes.	20 %

SUBVENTION D'INNOVATIONS DES SYSTÈMES

<p>Établissement d'une stratégie de changements aux systèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La collaboration a démontré que le travail préliminaire a déjà été effectué ou qu'il sera effectué dans le cadre de ce projet. <input type="checkbox"/> La collaboration a clairement décrit les étapes qu'elle suivra pour effectuer le travail préliminaire et/ou réaliser les changements aux systèmes. <input type="checkbox"/> Les étapes proposées sont conçues pour répondre aux besoins et aux intérêts des jeunes du FPJ choisis. <input type="checkbox"/> La collaboration a justifié de façon cohérente le travail de changements aux systèmes, compte tenu de l'impact à long terme sur les personnes, l'organisme, la collaboration et le système. 	<p>30 %</p>
<p>Aspect d'évaluation 4 : PROCESSUS</p>	
<p>Les processus qui seront utilisés sont appropriés pour effectuer le travail préliminaire en vue de changements aux systèmes et/ou diriger ces changements.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La collaboration a clairement défini les livrables du projet. <input type="checkbox"/> La collaboration a décrit une approche réalisable pour produire les livrables du projet. <input type="checkbox"/> La description des activités, le plan de projet et le budget sont alignés. 	<p>25 %</p>